



Dégât des eaux locataire absent

Par Limoxel

Bonjour,

Je suis locataire d'un office d'HLM et ai subi un dégât des eaux provenant de ma voisine locataire elle aussi du même office d'HLM.

Hélas ma voisine est rentrée "au pays" pour une durée indéterminée voilà maintenant plus de 3 mois.

Je n'arrive pas à faire intervenir le propriétaire pour qu'il se substitue à elle et signe le constat.

J'ai pourtant déjà été les voir, téléphoné, envoyé des mails, un courrier en AR (non retiré au bureau de poste).

Quelles sont mes recours ?

Cordialement.